

Année académique 2025 - 2026

Département de l'Education et du Social

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 207 Philosophie sociale et politique							
Ancien Code	SOAS2B07	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	C/L/M/C/L/C/L/M/C/L/C/ EAS2070 + CEAH2070						
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) HELHa Campus Montignies Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (hernandezdispauxj@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (hernandezdispauxj@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Stéphane GODEFROID (godefroids@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à appréhender les enjeux politiques et éthiques de notre société autour des questions telles que la justice, la démocratie, les droits de l'Homme etc. Elle apporte des éléments de connaissance et de compréhension afin de donner le goût et les moyens aux étudiants de prendre part au débat citoyen.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de

développement professionnel et personnel.

Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENIEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et poser un regard critique sur les différents courants de philosophie sociale et politique
- II. Découvrir et interroger les enjeux politiques et éthiques qui sous-tendent les débats contemporains
- III. S'interroger sur sa place de citoyen et son rôle d'acteur social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

+ HELHa Campus Montignies (HD)

SOAS2B07X Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 20

+ HELHa Campus Montignies

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 20

+ HELHa Campus Montignies (HD)

SOAS2B07X Philosophie sociale et politique 20

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département de l'Education et du Social

Bachelier: assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie sociale et politique							
Ancien Code	11_SOAS2B07A	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	LEAS2071						
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane GODEFROID (godefroids@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Après avoir délimité, en anthropologie philosophique (B1), quelle prise l'être humain a sur lui-même, le cours de philosophie sociale et politique vise à comprendre comment l'être humain organise la société afin que celle-ci soit la plus juste possible.

Comment et au nom de quel(s) critère(s) il convient de (re-)distribuer les biens (im-)matériels afin que la société soit la plus juste possible ?

Les objectifs du cours sont :

- Introduire à une réflexion philosophique sur l'idée de société juste.
- Si l'action contre l'injustice ou pour la justice est au cœur du travail social, il importe, pour des raisons qui tiennent à son équilibre personnel, à sa responsabilité de citoyen et à la légitimité de ses interventions professionnelles, que le (futur)travailleur social puisse préciser le sens de cette idée, la justifier et en tirer des conséquences normatives (individuelles et collectives).
- Donner à l'étudiant·e le goût et les moyens intellectuels de mener une telle réflexion.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Identifier et poser un regard critique sur les différents courants de philosophie sociale et politique Découvrir et interroger les enjeux politiques et éthiques qui sous-tendent les débats contemporains S'interroger sur sa place de citoyen et son rôle d'acteur social

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- reformuler avec ses mots la pensée des auteurs et des courants analysés au cours
- reformuler avec ses mots la pensée des auteurs et des courants des textes analysés au cours
- appliquer les principaux concepts et courants développés au cours à d'autres situations
- les utiliser dans une analyse des enjeux normatifs sous-jacents à des questions socio-politiques
- identifier, décoder et se positionner face aux différents courants de philosophie politique
- justifier un positionnement critique
- démontrer, questionner, argumenter et synthétiser les différents concepts et courants analysés au cours

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Philosophie et politique — La théorie de la justice sociale : une réflexion philosophique sur l'idée de société juste. Les fondements du politique.

- 2. Le concept de justice
- 3. L'utilitarisme
- 4. Libéraux et libertariens
- 5. L'égalitarisme libéral de John Rawls
- 6. Le marxisme
- 7. Les communautariens
- 8. Cas pratiques : l'immigration, la sécurité sociale, l'adoption par des couples homosexuels, le foulard islamique, l'égalité des chances, etc.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral avec séances plus interactives

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à l'issue de chaque cours. Préparation à l'examen lors du dernier cours

Sources et références

Les ouvrages de référence sont nombreux. La liste plus complète sera communiquée dans le cadre du cours.

- Bourdieu P. & Passeron J.-C. (1964). Les héritiers. Les étudiants et la culture. Paris: Minuit.
- Dumont L. (1983). Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne. Paris: Seuil.
- Fischbach F. (2005). La production des hommes. Marx avec Spinoza. Paris: PUF.
- Hobbes T. (2005). Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile. Paris: Vrin
- Honneth A. (2008). Les pathologies de la liberté. Une réactualisation de la philosophie du droit de Hegel. Paris: La Découverte.
- Honneth A. (1990). La lutte pour la reconnaissance. Paris: Cerf.
- Legros R. (1990). L'idée d'humanité. Introduction à la phénoménologie. Paris: Grasset.
- Manent P. (2001). Cours familier de philosophie politique. Paris: Gallimard.
- Marx K. (1982). Philosophie. Paris: Gallimard.
- Michéa J.-C. (2002). Impasse Adam Smith. Brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche. Paris: Flammarion.
- Mill J.S. (1988). L'utilitarisme.Paris: Flammarion.
- Platon, (1966). La République. Paris: Flammarion.
- Rawls J. (1987). Théorie de la justice. Paris: Seuil.
- Sen A. (2009). L'idée de justice. Paris: Flammarion.
- Van Parijs P.& Arnsperger C. (2003). Ethique économique et sociale. Paris: La Découverte.
- Zaoui P. (2007). Le libéralisme est-il une sauvagerie ? Montrouge: Bayard.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Table analytique des matières devant impérativement être complétée avec les notes de cours personnelles des étudiant·e·s.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit - sous forme de questions fermées, de QCM ou de V/F - vérifiant, d'une part, le degré de compréhension des auteurs, des courants et des textes analysés au cours et, d'autre part, la justesse et la pertinence de leur application à des cas pratiques. En plus de ces modalités, l'examen pourra également prendre la forme d'une évaluation qualitative où la difficulté des questions sera croissante : les premières questions permettront de vérifier le niveau de maîtrise des acquis fondamentaux indispensables à la compréhension du cours. Des questions plus exigeantes permettront ensuite de valoriser une compréhension plus fine et une excellente maîtrise de la matière travaillée au cours. Si l'étudiant·e ne se montre pas capable de répondre aux premières questions fondamentales, la copie ne sera pas poursuivie dans sa correction et l'évaluation portera la mention « Très insuffisant ». La gradation adoptée pour la notation sera la suivante : Très insuffisant (TI) = 1/20 ; Insuffisant (I) = 6/20 ; Faible (F) = 10/20 ; Satisfaisant (S) = 12/20 ; Bien (B) = 14/20 ; Très bien (TB) = 16/20 et Excellent (E) : 18/20. La

forme finale choisie pour l'examen sera communiquée lors des dernières séances de cours. L'examen pourra porter sur l'ensemble de la matière vue, lue, expliquée ou discutée au cours, ainsi que sur les éventuelles préparations demandées à domicile. Les consignes sont identiques pour la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).